



## Court-circuiter l'impuissance publique

Article paru dans *Le1Hebdo* n°34  
26 novembre 2014

Pour qui veut bien ouvrir les yeux, derrière l'épuisement de notre Etat providence, la fragilisation de nos finances publiques, le discrédit de nos élus politiques ou encore l'impuissance de notre administration face à des problèmes sociaux de plus en plus aigus, on voit peu à peu s'affirmer en France un état d'esprit et des comportements nouveaux : des citoyens qui, plutôt que de se plaindre ou d'attendre des pouvoirs publics une solution qui ne viendra plus, décident de prendre les choses en main.

En témoignent non seulement la vitalité du tissu associatif mais aussi, au-delà de cette forme traditionnelle d'engagement civique, une multitude d'initiatives inspirées par les modèles organisationnels de l'économie collaborative : le succès du co-voiturage là où, autrefois, on aurait adressé une pétition à la mairie pour obtenir des lignes de bus supplémentaires ; le développement de banques de temps et autres plates-formes d'échange de services, là où on aurait naguère milité pour une augmentation des moyens d'assistance sociale ; le financement participatif (*crowdfunding*) de projets culturels en lieu et place de la recherche de subventions publiques ; ou encore, tout récemment, la mise en place d'un cadre juridique qui autorise le dons de jours de RTT entre salariés, permettant en somme aux employés d'une même entreprise de co-produire les droits sociaux dont tel ou tel peut avoir besoin pour faire face à un drame personnel.

Ces formes nouvelles d'action collective ne sont pas qu'un pis-aller, sous-produit d'une crise dont nous ne saurions pas sortir. Elles sont là pour durer, car les besoins auxquelles elles répondent sont installés pour longtemps, et elles constituent une immense chance de réinvention de notre pays.

Réinvention du service public, qui devient désormais une co-production entre l'administration et l'utilisateur. Réinvention politique parce que l'intérêt général n'est dès lors plus un domaine laissé à l'expertise de « professionnels » (entendez les élus politiques et les fonctionnaires) à qui nous en déléguons la gestion ; il devient un bien commun, dont nous sommes tous, peu ou prou, les artisans et les garants. Réinvention sociale parce que l'engagement dans l'action collective est un levier majeur de fabrication de confiance – dans les autres, avec lesquels s'instaurent des liens d'échange, et dans l'avenir, qui n'est plus subi mais, un tant soit peu, repris en main. Réinvention économique enfin car c'est le moyen de desserrer l'étai de l'austérité, de combiner la maîtrise de la dépense publique et le maintien d'une qualité de service public qui fait partie non seulement du confort de la vie en France mais aussi des atouts concurrentiels de notre pays.